



ASSOCIATION MYCOLOGIQUE
DE L'OUEST DE LA FRANCE
Société Scientifique d'Éducation Populaire

Association agréée au titre de l'environnement décret n° 2011-832 du 12 juillet 2011 renouvelé en 2020.

16, boulevard Auguste Péneau 44300 - NANTES
Correspondance : 16 rue de la Guerche 44830 -BRAINS

Rapport moral : Assemblée générale ordinaire du 10 mars 2024.

Mesdames, Messieurs, Chers amis et adhérents,

Je débuterais par saluer la mémoire de madame L'Hermitte et messieurs Jean Jandeau et Alain Bellocq qui nous ont quittés en 2023. Ils ont contribué à valoriser notre association.

L'assemblée générale nous permet un échange sur la vie et le devenir de l'AMO. Cette réunion annuelle des adhérents assure le bon fonctionnement de notre association. Nous sommes là pour relater les activités de l'AMO et les projets mais surtout pour en assurer la pérennité. Tout le monde a bien compris enfin je l'espère que les années passent, et depuis un certain temps j'alerte sur la nécessité d'un renouvellement sans que cela n'émeut beaucoup. La chute n'en sera que plus dure si mes paroles ne sont pas prises en compte.

La saison écoulée après les sorties de printemps toujours aussi peu suivies nous avons entamé la saison automnale je devrais préciser estivale avec la traditionnelle entrée en matière et le pique-nique en forêt du Gâvre toujours très suivi. Nous avons enchaîné par la folie des plantes repoussée d'un week-end par rapport aux années précédentes. Notre présence depuis 2014 dans ce parc du Grand Blottereau donne la possibilité de montrer au public un regard différent de l'AMO. Dès notre première participation nous nous étions rendus compte de l'impact positif que cela représentait, des adhésions mais surtout des contacts qui se manifestent ensuite. La folie des plantes demande bien sur un investissement humain important sur trois jours, la préparation avec recherche de champignons et les deux journées d'expositions intenses avec mise en place du stand. 30 et 40000 visiteurs défilent lors de cette manifestation et cela demande une présence de chaque instant, vous êtes tous invités à apporter votre concours, il n'y a jamais trop de bonnes volontés c'est aussi une préparation aux sorties qui suivent ensuite.

L'année passée le positionnement du stand ayant été revu par les organisateurs ce ne fût pas une réussite, la chaleur éprouvante en plus nous à fait vaciller à tel point que nous envisagions d'abdiquer dès le samedi après-midi les visiteurs tournaient autour de l'ilot mais ne s'arrêtaient pas. Là où nous étions parqués avait été regroupé les associations bénévoles ne vendant pas de plantes L'organisation s'est rapidement rendu compte qu'il y avait un soucis en demandant notre avis dans l'après -midi. L'erreur n'est pas reconduite cette année ou nous réintégrerons un emplacement plus propice au milieu des exposants.

Nos sorties se sont déroulées comme d'habitude depuis plusieurs années sous un soleil de plomb et des températures élevées en septembre et début octobre ce qui n'a pas empêché de connaître une bonne participation avec des champignons plus ou moins présents selon les lieux de prospections. Par contre il est impératif que les règles y soient respectées : pas de cigarettes pas de chien ou tenus en laisse et un respect total du lieu où l'on se trouve chacun doit assumer ses responsabilités c'est à ce prix que l'on peut espérer obtenir les autorisations nécessaires Il faut souligner que ces sorties sont réalisées avec l'aval des propriétaires ou gestionnaire de forêt ou bois également les gestionnaires de chasse, département ou conservatoire du littoral. Les demandes d'autorisations sont effectuées par Thierry Baron, y compris pour les sections je tiens à souligner ce point, je le remercie de cet investissement.

Autre sujet : les sorties encadrées et les demandes de municipalités ou associations diverses. C'est quinze sorties en 2023 dont une exposition de deux jours à Saint-Brévin. Sans oublier trois prospections pour inventaire à l'Université Eiffel de Bouguenais.

Pour autant cela valorise notre action et surtout il y a une retombée positive financière pour l'AMO. Nous facturons le temps passé et les frais de déplacement pour l'association ainsi que le travail de détermination effectué au domicile lorsqu'il s'agit d'inventaire. Bien sûr nous ne pouvons prévoir si chaque année sera identique. L'AMO dispose de personnes compétentes pour ces encadrements mais là encore je fais appel aux bonnes volontés il n'y en jamais trop et chacun est apte à apporter son aide y compris sans connaissance mycologique, simplement en accompagnant, parfois c'est suffisant.

Si l'on fait le total avec les sorties des sections c'est plus de 75 sorties organisées par l'AMO pour l'année écoulée.

Ces ressources supplémentaires nous permettent d'avoir une gestion financière saine et d'investir en matériel si le besoin s'en fait sentir.

J'ai maintes fois argumenté sur Fongiouest la base d'ADONIF mais pour les récoltes de l'ouest de la France. Toujours est-il qu'après plusieurs échanges

tumultueux cela semble être sur la bonne voie mis entre les mains de Pascal Peuch président de l'Association Mycologique de Rennes il a de multiples casquettes mais s'investit beaucoup. C'est un outil qui permet de consulter les données enregistrées environ deux millions pour l'instant l'AMO en a pour sa part déposée près de 150000 dû notamment au travail remarquable de Jean Michel et d'autres contributeurs parmi lesquels Pascal Ribollet Denis Pouclet sans oublier Gilbert qui y croyais au début et moi je vous invite à y participer il suffit de s'inscrire sur Fongiouest avec une adresse mail et un mot de passe et je viendrais valider votre inscription. Une formation sera organisée sur le fonctionnement et pourra se démultiplier par la suite.

C'est maintenant à la Fédération de prendre en main cet outil. Une convention ayant été signée entre la FAMO et ADONIF et le reliquat de 7500€ suspendu pendant la période d'incertitude a été versé.

Les séances d'hiver 2023-2024 ont eu lieu en décembre à la salle de la manufacture le parc du Grand Blottereau ayant été fermé pour cause de tempête en janvier ainsi qu'aujourd'hui pour l'AG dans cette salle. Nous avons pu bénéficier d'interventions intéressantes notamment celle d'Alain Bouvier Jean Noël Le Foll et Didier Mesnil avec de petites vidéos intéressantes.

Le Bulletin :

Les Cahiers Mycologiques Nantais présents depuis 1987 ne seront pas édités en 2024. Mais une refonte du bulletin de la fédération a été mise en place avec l'intégration des publications des associations qui le souhaite c'est notre cas. Cette publication qui atteindra plus de cent vingt pages sera distribuée aux adhérents en lieu et place des cahiers nantais cela aura un coût supplémentaire pour l'instant supportable. C'est une première expérience qui aura valeur de test.

Pour anticiper nous envisageons de compenser en partie par l'augmentation de la cotisation en 2025. Il n'y a pas eu de revalorisation de celle-ci depuis cinq ans elle sera de l'ordre de deux euros portant ainsi la participation de 30 à 32 € à partir de 2025.

Vous en conviendrez que le bulletin mérite votre attention c'est une belle façon de découvrir la Fédération qui reste abstraite pour beaucoup mais qui est devenue une structure incontournable du paysage mycologique national et sans doute ce qui pourra sauver les associations.

Avant d'aborder la vie de nos sections, je vous informe qu'après le squat du garage de Mangin il y a deux ans et la perte de notre matériel il a été décidé de rendre ce local à la Ville de Nantes chose faite en janvier 2024.

Ensuite je voudrais remercier ici Maxime Guérin pour un don fait en faveur de notre association, c'est un fait rare pour être souligné. Selon l'article 5 des statuts il a été admis comme membre d'honneur et dispensé de cotisation.

La vie de nos sections : j'aimerais apporter des précisions sur les sections de l'AMO notamment pour les nouveaux adhérents et remettre dans leur contexte ces sections. Il ne s'agit pas d'associations à part mais elles sont partie intégrante de l'AMO elles n'ont pas de valeur juridique n'ayant aucun statut ce sont simplement des dédoublements géographique qui permet à leurs adhérents de pouvoir profiter des activités et du soutien de l'AMO, je rappelle qu'il s'agit de soutien moral, d'aide sur le terrain ou lors d'expositions, également parer à tout problèmes d'ordre financier, juridique, encore d'assurance responsabilité civile envers des tiers ou tout autre situation que l'on peut envisager.

RAPPEL des STATUTS : Chaque section a une autonomie d'organisation et doit rendre des comptes de son activité à l'Assemblée Générale et au Conseil d'administration elle gère son propre budget et conduit ses actions dans le respect des statuts et du règlement intérieur de l'AMO.

L'AMO n'est pas composée de quatre sections mais une seule entité l'Association Mycologique de l'Ouest.

Pour mémoire : les sections ont été créées en 1973 pour Boussay rattachée en 1975 à l'AMO - Pour Cholet c'est en 1977 et le Pays de Retz en 1987.

Bien entendu ces sections ont le choix de rester au sein de l'AMO ou de se transformer en associations en déposant des statuts après délibération et validation du conseil d'administration.

Les expositions des sections ont toutes eu lieu en 2023 avec une belle réussite, merci aux organisateurs.

-Expo des Pays de Retz 15-16 octobre à Saint-Aignan

-Expo de Cholet 22-23 octobre à Boufféré

-Expo Boussay 29-30 octobre à Treize-Septiers

Les Sections prévisions 2024

-Expo Boussay 26-27 octobre à Boussay

-Expo de Cholet 26-27 octobre à Trémentines

-Expo des Pays de Retz 19-20 octobre à La Limouzinière

Prévisions 2024

Calendrier de printemps :

-Forêt de la pierre attelée Saint-Brévin 16 mars à 14h30

-Forêt du Gâvre le 18 mai journée 9h30 Sortie SMF

-Forêt de l'Arche sur la journée programmée le 8 juin. 9h30

- Section de Boussay le 7 avril sortie en Forêt de Mont : rendez-vous : La parée Grollier. 9h15

- Journée Microscopie le 20 avril au Grand Blottereau.

La Folie des Plantes aura lieu les 7 et 8 septembre nous y sommes invités et l'inscription réalisée nous comptons sur vous pour l'apport de champignons et la tenue du stand. Merci.

Journées de Bellême :

-La 72 ème édition a eu lieu du 28 septembre au 1 octobre 2023. Un hommage à été rendu à Gilbert lors de cette manifestation pour tous ce qu'il à fait ces dernières années notamment la tenue de l'exposition lors de ces journées.

En 2024 ce sera du 3 au 6 octobre.

-La prochaine session de la SMF aura lieu du 7 au 12 octobre 2024 à RIOM-ES-MONTAGNES.

-FAMO (Fédération des Associations Mycologiques de l'Ouest)

Pour 2023, l'Assemblée générale de la FAMO s'est tenue à Brasparts (29)

les 1-2 avril. Hommage également à Gilbert et Jean

Cette année c'est à Piriac organisée par le GMN (St-Nazaire les 23-24 mars)

Pour clôturer cette assemblée générale, je réitère solennellement le besoin impérieux de renouveler l'administration de l'AMO, l'âge, la maladie nous a déjà joué des tours. Vous devez mesurer les besoins et prendre vos responsabilités.

Merci à tous ceux qui oeuvrent pour que notre belle association puisse continuer d'exister et d'avancer.

Avant de passer la parole à Denis notre trésorier qui va vous présenter le rapport financier je vous annonce un changement de banque en effet après de multiples tracasseries avec la Banque postale nous avons pris la décision d'ouvrir le compte bancaire de l'AMO près du Crédit Mutuel à l'agence de Thouaré il va falloir pour les habitués à régler par virement se mettre à jour.

TIERS SORTANT :

BARON Thierry- BÉNÉTEAU Michel- BERGER Claude- BERGER
Nicole -CHEVALIER Philippe- DUVAL- Alain FRÉCHET- Bernard
YOU Dominique.

Candidatures de Valentine et Gilles DROUAILLET

Je vous remercie de votre attention.

Le Président : René CHEREAU